

Ven. 15 Oct. 21	Marseille
Durée	1 jour
Horaires	9h - 17h
Tarif	500,00 € HT Adhérents 600,00 € HT Non adhérents * déjeuner inclus

<b>Entreprises</b>	Toute taille - activité de production ou de formulation
<b>Public</b>	Chargé de la réglementation, responsable transport, logistique, production, HSE
<b>Pré-requis</b>	Aucun

## Objectifs

Cette formation a pour but de permettre aux participants de :

- Répondre à l'obligation réglementaire de formation au code IMDG § 1.3
- Préparer et expédier des marchandises dangereuses dans le respect de la réglementation en vigueur

## Moyens pédagogiques

- Commentaires et échanges avec les autres participants
- Visualisation du support de stage par vidéo projecteur
- Support de stage papier remis à chaque participant

## Intervenant

- Giovannoni Claude *Conseiller sécurité transport*

## Programme

- Introduction
- Contexte réglementaire
  - Structure de l'IMDG
  - Réglementations locales
- Classification et identification des marchandises dangereuses
  - Classes de produits
  - Groupes d'emballages
  - Classement des matières
  - Polluants marins
- Instructions d'emballage
  - Quantités exceptées
  - Quantités limitées
- Marquage et étiquetage
- Document de transport
- Chargement des navires
- Arrimage
- Séparation des matières
- Certificat d'empotage
- Responsabilités
- Exercices pratiques : classes 2 et 3